



En finir avec la Terreur

Été 1794. Avec Thermidor, rappelle l'historien Loris Chavanette, la Révolution retrouve ses idéaux de liberté et de justice. Une réflexion passionnante sur la violence en politique.

Dans le calendrier révolutionnaire, thermidor désigne un mois d'été à cheval sur juillet et août. Dans le langage politique, Thermidor (juillet 1794) marque aussi la chute de Robespierre et la fin de la Terreur. Commence un nouveau régime, qui se veut fidèle aux idéaux de liberté de 1789 en réinstaurant le respect du droit. Pour l'historien Loris Chavanette, auteur de *Quatre-vingt-quinze. La Terreur en* »

» procès, les événements qui se succèdent offrent un terreau de réflexions politiques et juridiques fascinantes sur les moyens de lutter contre la violence et les dérapages politiques, hier comme aujourd'hui. Entretien.

Comment définir Thermidor ?

Le 9 Thermidor, 27 juillet 1794, est le jour de la chute parlementaire de Robespierre. Le lendemain, il est exécuté. On sait donc quand commence Thermidor, mais pas précisément quand il finit, parce que le terme lui-même est vague. C'est une période de transition, qui s'étend de la mort de Robespierre à la fin de la Convention nationale, en octobre 1795. On distingue donc trois époques majeures sous la Révolution : 1789, qui aboutit à l'Assemblée législative ; la chute de Louis XVI, en 1792, à laquelle vont succéder le gouvernement révolutionnaire de 1793 et la Terreur ; et une troisième, Thermidor, une révolution dans la Révolution, qui basculera en 1795 sur le Directoire.

En quoi est-ce une révolution dans la Révolution ?

Thermidor est un des grands moments de l'histoire de France parce que cet épisode, loin de sonner la fin de la Révolution française, marque au contraire un retour, certes ambigu, aux idéaux de justice et de liberté de

À LIRE

Quatre-vingt-quinze. La Terreur en procès,

de Loris Chevanette, éd. CNRS, 400 p., 26 €.

1789. A la fois un événement concret et l'avènement de la liberté moderne, 1789 est une fontaine de jouvence philosophique pour les révolutionnaires. Cinq ans plus tard, Thermidor mettra fin à l'« absolutisme révolutionnaire » des Jacobins, comme 1789 avait mis fin à l'absolutisme monarchique.

La politique menée sous Thermidor oscille entre clémence et répression...

Après la Terreur, on modère la violence politique, on pratique la main tendue, avec les Vendéens par exemple, pour mettre fin aux atrocités commises dans l'Ouest. Bien sûr, la violence perdure, mais le recours aux tribunaux d'exception devient... exceptionnel. La dynamique va dans le sens du respect des formes ordinaires de justice. Sous la Terreur, le tribunal révolutionnaire d'exception travaillait en continu tandis qu'en Thermidor on crée des tribunaux en réponse à des crises ponctuelles. Thermidor est donc une république mixte, qui navigue entre l'ordinaire et l'extraordinaire, mais va plutôt dans le sens de la liberté individuelle, de la liberté de la presse et de culte et du respect des droits de la défense. Le gouvernement recherche en fait la confiance du plus grand nombre, même si, dans les faits, il persécute les Jacobins, dont il fait fermer le club.

La pacification en Vendée symbolise-t-elle la nouvelle politique thermidorienne ?

La dénonciation des crimes commis dans cette région a été le point de départ de toute une vague de condamnations des atrocités perpétrées sous la Terreur. Pour pacifier l'Ouest, on offre une amnistie aux Vendéens, ce qui conduit au traité de paix de la Jaunais, le 17 février 1795, qui reconnaît la liberté des cultes et établit l'indemnisation des départements ravagés par la guerre. Une politique de clé-

mence préconisée par les généraux Hoche, Carnot, Dumas père, des militaires pragmatiques, qui connaissaient les réalités du terrain. On renoue alors avec le temps long, avec le droit, on rompt avec la Terreur, qui a montré à quel point la violence aveugle fabriquait des ennemis de la Révolution. La violence n'est plus le moteur de l'Histoire. Pour les Thermidorien, les moyens justifient la fin, non l'inverse. Et la République doit montrer l'exemple. Ainsi, lors de leur procès, Jean-Baptiste Carrier, responsable des « noyades de Nantes », et Fouquier-Tinville, le redoutable accusateur public du tribunal révolutionnaire, affirment que faire leur procès c'est faire le procès de la Révolution et qu'ils ne sont que des « rouages » : ceux qui les jugent considèrent au contraire qu'ils ont violé le droit naturel et les principes fondamentaux de la Révolution. Le crime contre l'humanité trouve ses racines à cette époque, une époque où l'on juge le passé, où l'on condamne l'arbitraire. Dans ses essais contre le despotisme, Mirabeau expliquait que la liberté est universelle, intemporelle, et que les tyrans ne pouvaient la violer impunément. Désormais, pour les Thermidorien, le droit révolutionnaire doit être en accord avec les droits de l'homme.

En rétablissant, donc, le droit ?

La démocratie moderne repose sur le respect des libertés individuelles : si le droit n'existe pas, tout est permis. La régénération de l'homme voulue par les Jacobins, elle, supposait une violence radicale – tout le monde, pas seulement les aristocrates, pouvant être accusé d'être contre-révolutionnaire. Cela ne pouvait pas continuer ainsi, en tout cas si l'on voulait finir la Révolution sans la trahir. Deux conceptions de la Révolution s'affrontent donc : l'une jacobine, l'autre plus libérale, qui entend refonder le contrat social à partir du respect du droit. Pour cette dernière, avant d'accuser, il faudra désormais produire la preuve de l'intention criminelle, ce qui n'était évidemment pas le cas sous la Terreur. Quatre mois après Thermidor, *Le Messager du soir* écrivait : « Les fantômes de complot se sont évanouis ; on n'égorge plus un sourd et muet convaincu de conspiration ; la guillotine a les bras croisés. »



« Pour Thermidor, les moyens justifient la fin, non l'inverse. »

L'opinion publique est constamment évoquée dans les discours de l'époque...

Mona Ozouf définit l'opinion publique comme la somme des opinions individuelles pouvant s'exprimer sur tous les sujets et se construisant toujours contre quelque chose. C'est d'ailleurs pour cela qu'on désigne la période thermidorienne comme une « réaction » : la réaction d'individus, de témoins ou de victimes de la Terreur – et qui la condamnent. Pour que la Révolution vive dans l'opinion, il faut qu'elle soit lavée de ses excès. La question de l'opinion publique est donc centrale, mais la condition première pour que cette opinion existe est la sécurité et la liberté d'expression. Passions, opinions peuvent désormais jaillir sans risquer d'être traduites devant le tribunal révolutionnaire. La Terreur portait bien son nom : elle a terrorisé les gens. En 1795, elle et sa justice expéditive sont abattues.

Thermidor apparaît comme une période de phosphorescence intellectuelle, théorique et politique. L'historien Patrice Gueniffey parle du « sentimentalisme de la parole » contre le verbe de la Terreur.

François Furet disait que la nation française était une patrie littéraire. La Révolution est fille des lettres : elle commence avec les philosophes des Lumières. Si Robespierre a incarné la Terreur, c'est parce qu'il en était le verbe, au club des Jacobins. Il faisait un discours, haranguait le peuple et, le lendemain, recommençait devant la Convention nationale pour faire adopter son texte : il avait déjà gagné la bataille rhétorique. Dans *Les Fleurs de Tarbes*, Jean Paulhan écrit que la terreur des mots, c'est déjà le commencement de la terreur. À l'inverse du vocabulaire manichéen de la Terreur, on assiste donc, pendant la période thermidorienne, au retour des pédagogues et des juristes, qui renouent avec la complexité et le foisonnement des idées, et donc les dissensions intrinsèques au débat démocratique. Même les mots changent. Sous la Terreur, on ne pouvait plus parler de « modération » ni de « clémence », des termes proscrits, dont l'usage pouvait se révéler fatal...

Comment a été perçu Thermidor ensuite ?

L'historiographie thermidorienne est complexe. Michelet finit son histoire de la Révolution française au



« Terroriser les terroristes : le problème se posait déjà aux révolutionnaires. »

9 Thermidor, en affirmant que le peuple est rentré chez lui. Il a raison, parce qu'il y a effectivement un essoufflement, un désenchantement de la Révolution. Mais il a tort, parce que Thermidor est bien une tentative de sortie de la Révolution. Plus tard, les historiens marxistes ont estimé que Thermidor avait brisé le cou à la révolution sociale de l'égalité. L'historiographie plus libérale, de Tocqueville à François Furet, a quant à elle mis l'accent sur la modernité de la France thermidorienne, qui rompt avec l'idéologie jacobine et retourne à une société plus ouverte et pluraliste. Mais, bien sûr, « thermidorien » est aussi une accusation politique : Léon Trotski et Staline se sont ainsi mutuellement accusés de dérive thermidorienne réactionnaire... Cette ambiguïté historique montre la difficulté de cerner le sens de la Révolution, qui demeure un événement « infinisable » parce qu'il demeure indéfinissable politiquement, à la fois de droite et de gauche.

Quelle lecture contemporaine peut-on faire de Thermidor ?

La révolution thermidorienne met en lumière les origines de l'Etat de droit et rappelle que la démocratie est toujours un régime politique en construc-

tion, donc friable. Aujourd'hui, les révolutions arabes nous interrogent, autour de questions qui ne sont pas si éloignées de celles posées dans la France thermidorienne : l'armée est-elle le meilleur outil pour faire respecter l'ordre public et terminer une révolution ? Thermidor explique en amont l'avènement de Napoléon et son coup d'Etat du 18 brumaire, qui met fin au Directoire et à la Révolution... Et comment lutter contre la peur contemporaine qu'inspire le terrorisme ? Faut-il suspendre l'ordre légal, la Constitution ? Faut-il terroriser les terroristes ? Autant de problématiques qui se posent déjà aux révolutionnaires. A la chute de Robespierre, on estima que les méthodes de la Terreur étaient injustes et inefficaces. A l'époque, deux hommes sont encore en prison : Beaumarchais et Rouget de Lisle, l'auteur de *La Marseillaise* (1792). Ils seront libérés, et Rouget de Lisle écrit alors un hymne à Thermidor : « Chantons la liberté, couronnons sa statue / Comme un nouveau Titan le crime est foudroyé ». Ultime preuve que Thermidor est encore la Révolution, et la recommence même avec un nouvel élan...

Propos recueillis par Gilles Heuré
Illustrations Bénédicte Muller pour Télérama

LORIS CHAVANETTE

2013
Prix de thèse de l'Assemblée nationale.

2015
Waterloo. Acteurs, historiens, écrivains, éd. Gallimard/Folio.

2017
Parution de *Quatre-vingt-quinze. La Terreur en procès*. En préparation : une anthologie de la correspondance de Napoléon, éd. Bouquins.